



BULLETIN DE RÉSERVATION MOBIL-HOME 2017

COUTAINVILLE (50)

Imprimé à remplir entièrement et à adresser au : **GCU - Réservation - 72, boulevard de Courcelles - 75017 PARIS**

NOM, Prénom : Carte adhérent GCU n° :

Téléphone : E-mail :@.....

souhaite réserver un mobil-home pour 6 personnes maximum,

pour la période : du à partir de 16 heures, au à 11 heures.

Réservation à la semaine pour les congés de printemps et la haute saison, du samedi au samedi

- **Personnes présentes dans le mobil-home pendant cette période** (l'installation d'annexes est tolérée sur l'emplacement du locatif dans la limite maximale d'occupation (6 personnes) :

NOM	PRENOM	n° de carte GCU	Dates de présence	
			du	au

Remplir ce tableau avec précision. Pour chaque personne, indiquez les dates d'arrivée et de départ.

Toutes les personnes occupant le mobil-home doivent être adhérentes du GCU; cependant, un campeur adulte ou enfant peut être accueilli comme invité dans la limite maximale d'occupation (voir réglementation et tarifs en vigueur).

Décompte du séjour :

		Nbre	P.U.	TOTAL
Frais de dossier pour chaque réservation		1	14,00 €	14,00 €
Haute Saison (du S08 juillet au S26 août)	par semaine		510,00 €	
Basse Saison (du S15 avril au S08 juillet et du S26 août au D24 septembre) <i>(Au-delà d'une semaine de séjour, la nuit supplémentaire est calculée au prorata du tarif de la semaine précédente)</i>	première semaine		220,00 €	
	deuxième semaine et suivante(s)		165,00 €	
	forfait 2 nuits consécutives		63,00 €	
Taxe de séjour (par nuit et par personne de + de 18 ans sur toute la période)			0,22 €	
TOTAL du séjour (à régler en totalité, si la réservation est faite moins de 30 jours avant le début de séjour)				
ARRHES 30 % du montant total du séjour (à régler au moment de la réservation)				-
SOLDE A RÉGLER (30 jours avant la date du début de séjour, avant le 15 juin en haute saison)				

Règlement par : prélèvement, chèque bancaire à l'ordre du GCU, carte bancaire ou chèques-vacances

Joindre une enveloppe affranchie libellée à votre adresse et une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation de la réservation (conditions générales et modalités) et l'accepte.

A, le signature

La réservation ne sera validée que si le bulletin de réservation est accompagné du règlement demandé et de l'attestation d'assurance « responsabilité civile ».